

• Enfin comme tout ménage nous adapterons les dépenses aux ressources et non le contraire.

Pensez-vous pouvoir atteindre vos objectifs ainsi ?

Oui car là où il y a une volonté il y a un chemin.

En deux mots nous voulons :

Mieux dépenser et réorienter des dépenses inutiles ou excessives sur d'autres actions plus directement au service de la population.

Une dernière question. Vous êtes conseiller général.

Que ferez-vous si vous êtes élu en mars ?

Les mandats des conseillers généraux ont été prolongés jusqu'à mars 2015. Si je suis élu maire je ne me représenterai pas aux prochaines élections territoriales afin de me consacrer totalement à ma fonction.

Taxe d'habitation 2013 Le Parisien

par foyer fiscal

Extrait du 9/10/2013

Villes	Nb habitants	Taxe/hab.
Sceaux	19 697	1 173 €
Neuilly-sur-Seine	61 242	1 003 €
Saint-Cloud	30 214	900 €
Garches	18 559	887 €
Ville-d'Avray	10 902	858 €
Chaville	18 831	848 €
Bourg-la-Reine	20 121	848 €
Meudon	45 578	795 €
Chatenay-Malabry	32 814	767 €
Sèvres	23 307	764 €
Vanves	26 845	759 €
Suresnes	46 477	755 €
Châtillon	32 745	714 €
Levallois-Perret	63 896	713 €
Bois-Colombes	28 349	707 €
Fontenay-aux-Roses	23 928	703 €
Rueil-Malmaison	80 425	758 €
Le Plessis-Robinson	26 753	723 €
Antony	62 247	677 €
Boulogne-Billancourt	114 099	671 €
Clamart	53 238	659 €
La Garenne-Colombes	27 327	654 €
Asnières-sur-Seine	82 223	655 €
Bagneux	38 799	575 €
Colombes	85 233	573 €
Montrouge	48 755	534 €
Courbevoie	87 638	510 €
Issy-les-Moulineaux	64 848	507 €
Malakoff	31 344	495 €
Puteaux	45 210	481 €
Clichy	58 489	467 €
Villeneuve-la-Garenne	25 143	425 €
Nanterre	91 834	346 €
Gennevilliers	41 689	332 €

2016
Nouvelle organisation
du Grand Paris

Nos propositions seront adaptées aux nouvelles attributions de la Métropole du Grand Paris

Ne pas jeter sur la voie publique • Samedi 1^{er} mars 2014 • Vu le candidat - RCS Créteil B 334796026

La Voix des Scéens

c'est une équipe qui travaille depuis plus de 10 ans en toute TRANSPARENCE gage de CONFIANCE

Venez nous rencontrer à nos réunions publiques

Mardi 04 mars - 19h30

Centre de loisirs des Blagis • 4 place des Ailantes

Mardi 11 mars - 19h30

École Primaire du Petit Chambord • 6 allée de Trévisse

Vendredi 14 mars - 19h30

École des Clos Saint Marcel • 48 avenue de la Gare

Mercredi 19 mars - 19h30

Ancienne mairie • 68 rue Houdan • En face de l'église

Vendredi 21 mars - 19h30

Centre de loisirs des Blagis • 4 place des Ailantes

Mercredi 26 mars - 19h30

Ancienne mairie • 68 rue Houdan • En face de l'église

Le changement c'est Jean-Jacques CAMPAN



Téléphone : 06 31 60 85 64 • contact@lavoixdessceens.com • www.lavoixdessceens.com

Notre parti c'est vous

Jean-Jacques CAMPAN
Conseiller général
Conseiller municipal

La Voix des Scéens
Candidats indépendants des partis politiques
Élections municipales des 23 et 30 mars 2014

Finances
Point de vue et propositions

M. Campan vous êtes conseiller municipal depuis 2008 et conseiller général depuis mars 2011, pourquoi vous présentez-vous ?

• D'une part parce que les gens de ma génération ont pu profiter durant les 30 glorieuses d'un accroissement considérable de leur niveau de vie. Il est dû bien sûr au travail de tous mais aussi à son financement par une dette énorme que ceux qui nous suivent devront rembourser.

J'estime donc que j'ai une dette envers eux et c'est pourquoi je consacre tout mon temps de retraité aux affaires publiques depuis 10 ans.

• D'autre part parce que la ville a été gérée depuis 2 mandatures au-dessus des capacités financières de la majorité des Scéens. Il en résulte un endettement et une fiscalité locale insupportables qui font fuir de plus en plus de Scéens.

Il faut absolument renverser ces tendances

Il faut quitter le haut du podium des villes dont la fiscalité locale est la plus élevée du département. Voir liste au dos.

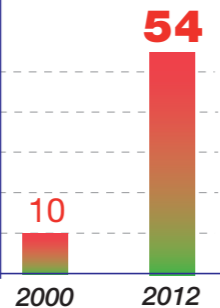
La ville ne doit plus être montrée du doigt.

Je présente donc ma candidature aux Scéens pour mettre en œuvre une gestion raisonnable et mesurée où les risques pour les Scéens seront **limités**.

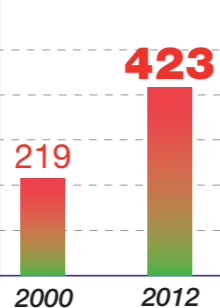
Sur 2 mandatures

www.colloc.bercy.gouv.fr

Dettes de Sceaux en Millions/€



Taxe foncière par habitant en €



Les Echos.fr Février 2014

(<http://communes.lesechos.fr/municipales-2014/sceaux-92>)

Sceaux : le cancer en gestion financière avec une note de 0 sur 20 !

Un endettement abyssal : 23 ans pour sortir la tête de l'eau !

"Nos choix font parfois preuve d'audace. C'est ce qui fait le sel de la vie. Je prends un risque sur l'avenir."»

(Philippe Laurent
Conseil municipal du 27 01 2005)

Notre objectif est de stabiliser la pression fiscale et de réduire la dette.

Nous ne prendrons pas de risques avec l'argent des Scéens tout en faisant les investissements nécessaires à l'entretien et à l'évolution de notre ville.

Nous ferons réaliser un audit des comptes par une entité indépendante afin de partir sur des bases incontestées.

La réalisation de cet objectif dépendra de l'héritage de la majorité sortante. A savoir entre autres :

• **Un budget 2014, déjà voté** avec un déficit sur l'exercice ne prévoyant pas de réduction tangible de la dette et des impôts locaux.

• **Une annuité moyenne de remboursement de la dette de 4,5 M€/an** sur les 5 prochaines années.

Sachant que taux d'intérêt peuvent remonter et entraîner une augmentation de 0,5 à 1 M€.

• **des investissements lourds** déjà engagés à un point de non retour (gymnase des Blagis -10 M€) et d'autres indispensables à l'entretien et à l'évolution de notre ville (voiries et trottoirs, église, enfouissements des réseaux,..)

Ceci étant malgré la réduction des dotations de l'État :



Investissement inutile - 3,2 M€

Nous continuerons de soutenir les actions sociales, scolaires, sportives, culturelles et associatives.

Le dynamisme et la cohésion sociale de notre ville dépendent largement de la vitalité des associations qui participeront aux décisions. En contrepartie la **transparence de leur gestion** sera demandée compte tenu des subventions attribuées (1,3 M€/an).

Il n'y aura pas de diminution des services nécessaires à la population.

• **Nous poursuivons et développerons les investissements de sécurité** (notamment caméras) avec un renforcement de la police municipale.

• **Nous nous conformerons à la loi SRU** relative à la construction de logements aidés en respectant l'équilibre démographique et l'harmonie de la ville.

Nous travaillerons à améliorer la qualité de vie des habitants du parc locatif aidé.

Mais si vous conservez un niveau de service aux Scéens tel que vous le décrivez, comment arriverez-vous à contenir les dépenses compte tenu du désengagement de l'État ?

• **D'abord réduire tous les coûts inutiles, les dépenses de prestige sans intérêt pour la Ville**

(comme par exemple la voiture de fonction avec chauffeur du maire ou les cartes de vœux adressées par voie postale aux Scéens par le maire et les conseillers).

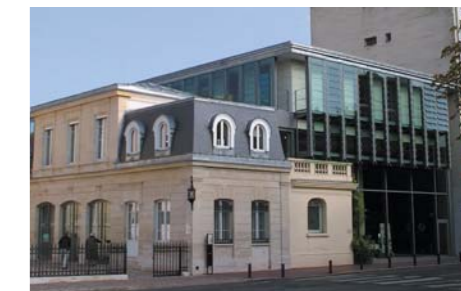
• **Renforcer la dématérialisation des procédures**, source d'économies de temps, d'énergie, de papier...

• **Mobiliser les compétences et les talents** internes (frais de personnel 17 M€ sur un budget total 2014 de 30 M€) pour éviter le recours onéreux aux intervenants extérieurs.

• **Mutualiser tout ce qui peut l'être (achats, installations sportives, scolaires, culturelles, etc.) avec les villes voisines et les intercommunalités.** Il en résultera une diminution d'autonomie mais la réduction des coûts est à ce prix. Les efforts faits dans ce domaine (comme la piscine dont nous avons demandé la mutualisation en 2008) sont insuffisants.

L'exemple emblématique est le refus du maire sortant de mutualiser le site sportif des Blagis avec d'autres communes.

• **Lancer des programmes de réduction de consommation d'énergie et de fluides** notamment par l'isolation thermique des bâtiments. C'est le facteur le plus important pour assurer la transition énergétique.



Investissement de prestige - 18 M€

Comme conseillers communautaires nous améliorerons la transparence des comptes de la Communauté d'Agglomération et interviendrons sur ses choix afin d'optimiser les services rendus.

(Paladin, piscines...)

• **Engager des contrats de développement Département/Ville** sur les investissements et le fonctionnement afin d'éviter les demandes de subventions au coup par coup, de rendre visibles les politiques suivies et alléger les procédures administratives.